



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 17 septembre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 17 septembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Pinon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Wieckowicz, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Ménager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Moreau, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absents excusés représentés :

M. Despérelle avait donné pouvoir à M. Migeon
M. Vivet avait donné pouvoir à Mme Martin
M. Pichon avait donné pouvoir à M. Simonnet
Mme Mauclerc avait donné pouvoir à Mme Ménager
Mme Fischer avait donné pouvoir à M. Barbotin

Le procès-verbal de la séance du 18 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Madame Martin passe la parole à Madame Puissesseau qui annonce son départ de la Région.

Il sera procédé à son remplacement lors de la prochaine séance de Conseil Municipal.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 25 juin 2018 : Commission « Vie Associative - Jumelages » portant sur le règlement de fonctionnement des salles et le prochain Forum ;

Le 2 juillet 2018 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur des demandes d'aides de loyers et d'énergie et pour les camps du local jeunes « Les A.M.I.S » organisés en juillet 2018 ; des admissions en non-valeur ;

Le 2 juillet 2018 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » portant sur les projets d'installations en cours ;

Le 3 juillet 2018 : Réunion de la Commission « Culture » portant sur l'élaboration du planning de la Fabrique (jusqu'à l'été 2019) et sur l'établissement du planning culturel ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 6 juillet 2018 : Soirée cinéma de plein air (projection du film « La Guerre des Boutons » organisée par le Conseil Municipal des Enfants) ;

Le 7 juillet 2018 : Repas de Quartier des Papecets ;

Le 12 juillet 2018 : Conseil Communautaire portant notamment sur le transfert à la Communauté de Communes des contributions des communes au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), du financement du Syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret ; la modification des statuts de la C.C.T.V.L. ; le contrat d'emprunt pour le programme de travaux de voirie 2018 ; le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association Val de Lire ; l'approbation du règlement du Service Public d'Assainissement non Collectif (S.P.A.N.C.), la fixation des tarifs aux administrés pour les différents contrôles des installations d'assainissement non collectif ; l'enquête publique de la Société MOUNTPARK ; l'approbation des rapports de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) ; l'attribution de subventions exceptionnelles ; la modification du tableau des emplois et des effectifs au 01/09/18 ;

Le 14 juillet 2018 : Fête nationale du 14 juillet - concours de Pêche - retraite aux Flambeaux - marché nocturne - feu d'artifice et bal populaire ;

Le 1^{er} septembre 2018 : Fête du Pont ;

Le 3 septembre 2018 : Commission « Travaux » portant sur les rapports annuels sur le prix et la qualité du service en matière d'eau et d'assainissement (R.P.Q.S.) ;

Le 8 septembre 2018 : Forum des Passions ;

Le 10 septembre 2018 : Commission des Finances portant sur la préparation du Conseil Municipal du 17 septembre 2018 ;

Le 15 et 16 septembre 2018 : 35^{ème} Journées Européennes du Patrimoine ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Décision modificative n°1 (Budget Principal et budget Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 sur le **Budget Principal de la Commune**, qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses (BP + DM)	Recettes (BP + DM)
<i>Fonctionnement</i>	9 290 999,74	9 290 999,74
<i>Investissement</i>	6 246 116,40	6 246 116,40

Budget de la Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 sur le **Budget de la Z.A.C. des Tertres** qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses (BP + DM)	Recettes (BP + DM)
<i>Fonctionnement</i>	10 800 092,28	10 800 102,28
<i>Investissement</i>	10 541 092,28	10 541 092,28

Admissions en non-valeur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à se prononcer sur des admissions en non-valeur concernant le budget principal et le budget du service de l'eau, qui reprennent des créances dont l'extinction fait l'objet d'une décision de justice et des créances pour lesquelles le Chef du Centre des Finances Publiques a épuisé toutes les voies de recours en sa possession.

Projet Artistique et Culturel de Territoire 2019 : demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Région Centre-Val de Loire, dans le cadre de la mise en œuvre du prochain programme du Projet Artistique et Culturel de Territoire pour l'année civile 2019.

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 18 juin 2018.

Cession d'action de la Société Publique Locale Ingenov 45 au profit du Département du Loiret.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Département à procéder au remboursement du montant de la valeur nominale des actions détenues par la Commune de Meung-sur-Loire au sein d'Ingenov 45, suite à la dissolution anticipée de la Société Publique Locale (SPL).

Adoption des comptes rendus de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) du 6 décembre 2017 et 2 juillet 2018.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les comptes rendus de la réunion de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) du 6 décembre 2017 et 2 juillet 2018, qui concernent notamment l'évaluation des charges pour le transfert :

- de la compétence Zone d'Activité Economique,
- de la compétence tourisme,
- de la compétence liée aux maisons de santé,
- de la compétence voirie d'intérêt communautaire,
- de la compétence autorisation du droit des sols,
- de la compétence soutien aux associations sportives fréquentant un équipement communautaire,
- de la compétence incendie et secours.

Signature d'une convention avec le Département pour l'opération d'enfouissement des réseaux aériens situés rue des Tanneries et rue du Général de Gaulle.

Dans le cadre du projet d'entrée de ville, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour signer la convention relative à la demande d'enfouissement de réseaux

aériens d'électricité rue des Tanneries, auprès du Conseil Départemental dont ce dernier assure la maîtrise d'ouvrage et apporte sa participation financière à hauteur de 30 %.

Acquisition de parcelles situées « Prés de Clan », « Prés d'Aunay » et « Prés des Ormeaux ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir diverses parcelles situées aux lieudits « Prés de Clan », « Prés d'Aunay » et « Prés des Ormeaux », d'une superficie de 9 020 m² pour un montant global de 1 894,20 € auprès de Monsieur et Madame MARIA, et autorise Madame le Maire à signer en temps voulu la promesse de vente et l'acte à venir, ainsi que tous actes et documents afférents.

Vente de parcelles au profit du Centre Hospitalier Georges DAUMEZON.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, donne délégation à Madame le Maire pour négocier la vente d'une parcelle d'une surface de l'ordre de 2 000 m², au profit du Centre Hospitalier Georges DAUMEZON sur la Z.A.C. des Tertres.

Echange de parcelles dans le cadre de la création d'un bassin de rétention des eaux du bassin versant.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'échange de parcelles dans le cadre de la création d'un bassin de rétention des eaux du bassin versant, située sur la Commune du Bardon, appartenant à Monsieur PAJON, avec une partie de parcelle cadastrée ZM 123, d'une superficie de 13 000 m², propriété de la Commune de Meung-sur-Loire.

Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service en matière d'eau et d'assainissement (R.P.Q.S.) au titre de l'année 2017.

Conformément à la réglementation, à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte des comptes rendus effectués par les gestionnaires des Services de l'Eau et de l'Assainissement au titre de l'année 2017.

Personnel Communal :

*** modification du tableau des effectifs et signature de divers contrats,**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve une modification du tableau des effectifs prenant en compte les avancements de grade et les promotions internes du personnel pour l'année 2018, et donne délégation à Madame le Maire pour signer en tant que de besoin les contrats d'apprentissage et divers contrats de droit privé (ex emplois aidés) en tant que de besoin.

*** Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).**

Après avis favorable du Comité Technique, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la mise en place du régime indemnitaire pour le personnel communal qui tiendra compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, en application du décret n°2014-513 du 20 mai 2014, et donne délégation à Madame le Maire pour sa mise en œuvre pratique.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 20 septembre 2018 à 18h00 : Réunion avec les Associations pour l'établissement du calendrier d'occupation des salles
Les 21, 22 et 23 septembre 2018 : 13^{ème} édition des Journées Gaston Couté
Le 21 septembre 2018 à 19h00 : Accueil des nouveaux Magdunois et présentation de la saison culturelle
Le 28 septembre 2018 à 17h30 : Commission Scolaire
Le 8 octobre 2018 à 18h30 : Commission des Finances
Le 15 octobre 2018 : Election du Conseil Municipal des Enfants à partir de 9h et proclamation des résultats à 14h30
Le 15 octobre 2018 à 20h30 : Conseil Municipal
Le 21 octobre 2018 à 12h00 : Repas des Aînés
Le 28 octobre 2018 à 9h30 : Marche « Octobre Rose »
Le lundi 12 novembre 2018 à 19h00 : Réunion publique des Papecets au Centre de Loisirs
Le mardi 13 novembre à 19h00 : Réunion publique des Potières-Fenoux à l'école des Potières
Le mercredi 14 novembre 2018 à 19h00 : Réunion publique de la Nivelles à l'école de la Nivelles
Le jeudi 15 novembre 2018 à 19h00 : Réunion publique du Centre-Ville, Haute-croix et Tertres dans la salle du Conseil Municipal

Madame le Maire fait part des remerciements de l'Association Cœur de Loire pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour la Capitainerie de l'Association et pour le soutien de la collectivité à ses actions.

Madame le Maire fait le point sur les travaux en cours et à venir :

- la réhabilitation du Quartier des Potières,
- le renouvellement des branchements en plomb,
- la piscine découverte,
- les travaux de voirie,
- le parcours de santé en bord de Loire,
- l'aménagement de la rue des Tanneries,
- la transformation des locaux de l'ancien collège, en bâtiment d'accueil des services publics,
- la poursuite des travaux sur la Z.A.C. des Tertres avec la mise en œuvre d'une nouvelle tranche de commercialisation.

Meung-sur-Loire, le 19 septembre 2018
Le Maire,




Pauline MARTIN

Affiché le : 20/9/18